



*Suivi concernant les déversements
d'hydrocarbures récents*

9 janvier 2020

Aperçu des déversements récents

- Avril 2018 : déversement à l'unité mobile de forage en mer *Transocean Barents*
 - Lors de la mise en place d'un bouchon de fermeture en ciment, 28 000 litres de boue de forage synthétique ont été pompés par-dessus bord par inadvertance
- Novembre 2018 : déversement d'hydrocarbures par liaison fusible sur le *SeaRose*
 - On estime le volume déversé à 250 000 litres.
- Juillet 2019 : déversement lors du stockage d'hydrocarbures sur l'*Hibernia*
 - Déversement d'environ 12 000 litres – HMDC a déterminé que la couche d'interface pétrole-eau (mélange pétrole-eau) dans la cellule de stockage en était la cause.
- Août 2019 : débordement dangereux des drains sur l'*Hibernia*
 - Les observations par survol du 18 août ont permis d'estimer le volume déversé à 2 184 litres.
- Les enquêtes officielles de C-TNLOHE se poursuivent avec chacun de ces déversements
 - Les décisions concernant les mesures coercitives suivront la fin des enquêtes.

Principales mesures découlant de la séance du 30 août avec C-TNLOHE et les gouvernements

- Séance semblable tenue avec des exploitants locaux pour leur demander d'élaborer des plans concrets visant à améliorer le rendement
 - Table ronde avec les exploitants tant actuels que nouveaux le 7 octobre
- Évaluation de l'approche de C-TNLOHE en matière de vérification et d'inspection pour veiller à ce que le personnel cible les risques au degré le plus élevé possible
 - En cours
- Exercice d'analyse comparative à l'échelle mondiale visant à confirmer les domaines préoccupants, à déterminer les nouveaux domaines préoccupants et à rechercher les pratiques exemplaires
 - En cours
- Forum de prévention et d'intervention en cas de déversement
 - C-TNLOHE a été l'hôte d'un forum productif les 3 et 4 décembre

Principales mesures découlant de la séance du 30 août avec C-TNLOHE et les gouvernements

- Table ronde sur le changement climatique avec des exploitants axée sur notre milieu extracôtier en évolution
 - Première présentation/discussion lors du forum des 3 et 4 décembre
- Examen des sanctions et des pouvoirs exécutoires en vertu des lois de mise en œuvre de l'Accord atlantique
 - En cours
- Poursuite et, si possible, accélération des initiatives actuelles de réforme réglementaire
 - Le nouveau cadre et les nouveaux règlements de SST (et l'encadrement connexe des offices extracôtiers) sont sur la bonne voie pour décembre 2020
- Examen interne de la politique en matière de non-conformité et d'exécution de C-TNLOHE
 - En cours d'achèvement

Exigence de C-TNLOHE vis-à-vis du programme d'amélioration du rendement de l'industrie

- Au début d'octobre, le chef de la direction de C-TNLOHE a écrit aux exploitants de l'industrie et aux nouveaux venus pour souligner le besoin d'améliorer le rendement de l'industrie
 - Mise en lumière de l'attente de C-TNLOHE que l'industrie élabore un plan d'action visant à améliorer, pour l'ensemble des bassins, le rendement en matière d'environnement et de sécurité
- Dans sa lettre de réponse, l'ACPP s'est engagée, pour le compte des membres actifs en production et exploration dans la zone extracôtière Canada – Terre-Neuve-et-Labrador, à créer et instaurer un tel plan
- Les deux lettres sont accessibles sur le site Web de C-TNLOHE
- L'ACPP et les exploitants vont présenter leur programme proposé d'amélioration du rendement de l'industrie à C-TNLOHE ce mois-ci

3 et 4 décembre

Forum de prévention et d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures

- C-TNLOHE a été l'hôte de son premier forum annuel de prévention et d'intervention en cas de déversement à St. John's, les 3 et 4 décembre 2019
- Le forum a accueilli plus de 100 participants d'organismes de réglementation, de ministères et organismes gouvernementaux, ainsi que d'entreprises de l'industrie pétrolière et gazière qui sont, ou seront bientôt, actifs au sein de la zone extracôtière Canada – Terre-Neuve-et-Labrador, avec des représentants de l'industrie de la pêche
- Le communiqué de C-TNLOHE, l'ordre du jour du forum, les présentations et la liste des personnes présentes sont affichés sur le site Web de C-TNLOHE
- Le forum a donné l'occasion aux chargés de la réglementation, aux gouvernements et aux entreprises « sur l'eau » d'entreprendre un examen collectif des leçons tirées des déversements dans notre zone extracôtière entre avril 2018 et août 2019
- Les présentations et discussions reflétaient l'engagement des participants envers l'amélioration continue, avec un accent particulier sur le fait de s'assurer que les exploitants aient les bonnes personnes, les bons processus et l'équipement approprié en place pour la prévention et la préparation en cas d'incident.

3 et 4 décembre

Forum de prévention et d'intervention

- La présentation du délégué à la conservation de C-TNLOHE était axée sur les quatre principes suivants en matière d'intervention en cas de déversement :
 - La santé et la sécurité en tant que priorité absolue;
 - La protection de l'environnement, avec un accent sur la protection des ressources vulnérables;
 - Les décisions opérationnelles doivent maximiser un avantage net pour l'environnement;
 - La réponse opérationnelle doit comprendre un vaste éventail de ressources et de technologies.
- De plus, le délégué à la conservation a fourni quatre domaines prioritaires sur lesquels l'industrie doit se pencher qui découlent de l'évaluation opérationnelle, par C-TNLOHE, des leçons tirées des déversements récents :
 - Une meilleure surveillance des atouts sous-marins pour les installations de production ;
 - L'examen et l'actualisation des plans d'urgence des exploitants pour mieux combler les attentes des organismes gouvernementaux;
 - L'amélioration de la collecte et du partage des données initiaux;
 - L'actualisation d'un compte rendu de capacité en intervention en cas de déversement d'hydrocarbures qui reflète les leçons tirées.

3 et 4 décembre

Forum de prévention et d'intervention

- Le chef de la direction de C-TNLOHE a indiqué plusieurs initiatives connexes de C-TNLOHE qui sont en place ou en cours, dont :
 - renforcer l'approche envers les vérifications et inspections réglementaires extracôtières pour qu'elle soit plus complète, intégrée et efficace, en plus de mieux cibler les risques les plus importants;
 - de nouvelles ressources réglementaires pour les évaluations des risques, la sécurité en zone extracôtière et la conformité environnementale;
 - des protocoles en cas de mauvaises conditions météorologiques améliorés et plus clairs découlant de la violente tempête extracôtière de novembre 2018, qui comprennent des mesures d'atténuation accrues visant à réduire et gérer les risques avant, pendant et après les tempêtes violentes;
 - des efforts par le chargé de la réglementation pour soutenir les gouvernements lors de la modernisation réglementaire qui permettra l'innovation, comme dans le domaine de la prévention et de l'intervention en cas de déversement;
 - la poursuite de la collaboration de C-TNLOHE avec d'autres organismes de réglementation, tant au Canada qu'à l'étranger, par le biais des chargés de la réglementation environnementale de l'industrie pétrolière extracôtière internationale, du forum des autorités extracôtières de la mer du Nord et du forum international des chargés de la réglementation, que le Canada présidera au cours des trois prochaines années.